

Table des matières

1.	Diagnostic partagé et analyse socioéconomique des enjeux identifiés.....	2
2.	Périmètre d'acteurs, de territoires, de structures et de certifications	3
3.	Objectifs stratégiques et plans d'actions.....	6
3.1.	Objectifs	6
3.2.	Plans d'actions	6
3.2.1.	Pôle Orientation (Action 1).....	6
3.2.2.	Pôle Formation (Action 2).....	7
3.2.3.	Pôle Professionnalisation et Incubation (Action 3).....	9
3.2.4.	Objets transverses (Action 4).....	10
3.3.	Développement et visibilité à l'international	10
4.	Identité du campus.....	11
4.1.	Lieu(x) d'incarnation physique.....	11
4.2.	Outils et moyens permettant l'expression de l'identité du campus.....	11
5.	Gouvernance	11
5.1.	Une gouvernance régionale spécifique.....	11
5.2.	Un pilotage opérationnel du campus.....	11
6.	Une démarche qualité effective	12

1. Diagnostic partagé et analyse socioéconomique des enjeux identifiés

- Diagnostic

Les économies créatives représentent pour notre pays un enjeu d'importance dont les implications en termes symbolique et éthique, économique et social sont désormais établies tant en raison de l'ancrage historique des arts et de la culture en France que du rôle qu'ils jouent dans le développement national et territorial. Cet enjeu est particulièrement important pour la **Nouvelle-Aquitaine qui se place au 4^{ème} rang des régions** par le poids de cette filière créative. Les économies créatives sont facteurs de dynamisme, d'attractivité et de développement touristique, notamment via les entrées du patrimoine et du numérique. Elles représentent encore un fort potentiel de débouchés pour les étudiants formés au sein de l'Université Bordeaux Montaigne et des établissements partenaires.

Pour autant, **ces filières, outre leurs diversités, souffrent d'un manque de coordination et de structuration** des acteurs et des organisations. Ceci explique que nous ne disposions que de peu d'informations régionales. Aussi, la réalisation du diagnostic pour l'étude préalable a nécessité :

- De s'associer à l'agence régionale L'A - en charge du dispositif régional d'observation des arts et de la culture et plus largement des financements et politiques publiques de la culture.
- D'identifier et d'interroger de nombreux acteurs socio-économiques, ce qui a d'ores et déjà permis d'impulser une dynamique de coopération.
- De recouper des données provenant de diverses sources (Insee, Urssaf, Audiens, Pôle Emploi Culture Spectacles, Afdas, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Ministère de la Culture, ADI-Agence développement Innovation, CMA-Chambre des métiers d'artisanat).

Il fait ressortir pour chaque secteur des spécificités et relève des **éléments caractéristiques de l'ensemble de la filière** :

- Une région dynamique en termes d'emploi dans le secteur culturel mais avec une marge de progrès importante : 46 900 personnes, équivalent à 26800 ETP, ont pour emploi salarié principal un emploi en Nouvelle-Aquitaine dans un établissement culturel et/ou relevant d'une profession artistique ou culturelle (données DADS 2014). Ceci représente 1,9% de la population active ce qui est en-dessous de la moyenne nationale à 2,9%.
- La région Nouvelle-Aquitaine dans son Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII 2018) a identifié les Industries créatives culturelles comme filière prioritaire.
- On compte 10 600 employeurs culturels (ou non culturels) faisant appel à ces emplois (40% relevant de l'ESS).
- On compte 10 500 micro-entrepreneurs actifs relevant des secteurs culturels, principalement des arts visuels (Acosse-Urssaf 2017).

Pour approfondir cette analyse et travailler sur une dimension prospective, une **étude qualitative** a été menée auprès d'une quarantaine d'acteurs socio-économiques de la filière, têtes de pont engagées sur les questions de développement. Plusieurs enjeux structurels sont révélés, qui soulignent la nécessité de coordonner les acteurs académiques et de la filière pour adapter les formations à l'environnement.

- Ce marché du travail, très flexible, a des attentes en termes de polyvalence, poly-compétence et d'inter-professionnalité qui ne sont pas forcément satisfaites.
- Au titre de cette polyvalence, les acteurs – tous secteurs confondus – ne sont pas assez formés aux enjeux du numérique et de la médiation.
- Les acteurs qui souhaitent créer leur propre activité ne sont pas formés aux enjeux entrepreneuriaux et insuffisamment informés des possibilités d'accompagnement qui leur sont offertes.
- Le taux d'insertion des jeunes diplômés est relativement faible.
- La formation continue est peu structurée et insuffisamment adaptée aux besoins.
- L'apprentissage est insuffisamment développé.

- Segment / filière retenus

La filière ciblée est celle des Economies créatives définie par l'Europe comme l'« ensemble d'activités exploitant l'inventivité esthétique et artistique de groupes de travailleurs créatifs ». Elle représente un chiffre d'affaires en France de 104 milliards d'euros (source Ministères de la Culture et des Finances). Au sein de cette filière, nous retenons 3 segments prioritaires d'activité : patrimoines, design, créations artistiques pour leur **fort potentiel de développement**. En croisant ces 3 segments, il s'agit de créer des synergies innovantes pour projeter l'héritage dans l'avenir et offrir plus de débouchés aux métiers du design et de la création.

Patrimoines : La région Nouvelle-Aquitaine bénéficie d'une grande richesse en monuments historiques et de la plus grande façade littorale de France. L'enjeu touristique est fort non seulement autour de cette façade atlantique mais aussi de ses territoires qu'il s'agit de valoriser par du tourisme expérientiel convoquant fortement la culture. Ce contexte est porteur pour les métiers liés aux patrimoines et à l'architecture.

Poids en Nouvelle-Aquitaine : 1 128 ETP pour la gestion des bibliothèques, archives, musées, sites, monuments (données DADS 2014) et près de 110 000 emplois touristiques. Ces activités sont en forte croissance sur les 2 dernières années notamment autour des activités culturelles.

Design : Ce secteur est fortement porté par la Région qui souhaite en faire un marqueur d'identité et d'attractivité, notamment au travers de son agence ADI (Agence de Développement et d'Innovation), qui travaille à l'intégration du design au sein des entreprises pour répondre aux enjeux d'innovation. L'Université Bordeaux Montaigne est également positionnée en excellence sur les formations au Design et impliquée dans la réforme du DNMADE. Ce secteur dynamique offre des perspectives de partenariat dans le cadre de la coopération transfrontalière (cf. lettre de soutien EIDE Basque Design).

Poids en Nouvelle-Aquitaine : 3% de l'emploi culturel en NA (cf. Atlas Régional de la culture 2018).

Créations artistiques : La région est maillée par de nombreuses structures culturelles liées aux territoires, associées dans le cadre du contrat de filière arts plastiques et visuels. Ce contrat lie l'Etat, la Région et le réseau ASTRE et a notamment pour objectif de renforcer son impact économique. Cette densité offre des perspectives d'insertion et d'emploi aux métiers de la création artistique.

Poids en Nouvelle-Aquitaine : plus de 32000 professionnels tous secteurs confondus dont 4500 artistes déclarés sur la filière des arts visuels.

2. Périmètre d'acteurs, de territoires, de structures et de certifications

La Région Nouvelle-Aquitaine est un nouveau territoire issu de la fusion des ex-régions Aquitaine, Limousin, et Poitou-Charentes. Ce nouveau périmètre implique que l'on aide les organisations et les acteurs à travailler ensemble, particulièrement dans le champ des Economies créatives.

Actuellement, le périmètre rassemble

- Dans le secondaire :
 - o les lycées professionnels préparant aux métiers d'art et aux métiers du patrimoine et tout particulièrement
 - le lycée des métiers du bâtiment de Felletin (Creuse), siège d'un campus des métiers éco-réhabilitation qui développe une forte spécialité dans le domaine du patrimoine
 - le lycée Gilles Jamain de Rochefort avec ses options mode, textile, broderie
 - les établissements de Saintes, autour d'une spécialité patrimoine
 - o les 8 lycées préparant au DNMADE
 - o Les lycées généraux disposant d'enseignements de spécialité en art sont plus globalement ciblés par les actions du volet orientation
- Dans le supérieur : **34 formations potentiellement concernées** par les actions du CMQ touchent un public de plus de **4300 étudiants, 529 enseignants-chercheurs et enseignants**, et plus d'une centaine d'intervenants extérieurs professionnels.

2.1) De nombreuses actions sont déjà menées par le porteur du projet, certains partenaires et parties-prenantes pour répondre aux besoins du territoire régional en matière de décloisonnement des formations, de lien entre les organisations et d'accompagnement des jeunes (du lycée/CFA au supérieur) dans leur insertion professionnelle.

L'Université Bordeaux Montaigne s'est déjà positionnée sur la filière par le portage politique d'un **pôle d'attractivité scientifique « arts et industries culturelles »**, constitué autour d'objets de recherche et de liens pluridisciplinaires, tant au niveau de la recherche que de la formation, dans le but de renforcer la visibilité de ses projets et de consolider ses liens avec l'écosystème. Elle dispose de **deux « Centres d'innovations sociétaux » (CIS/IdEx)** dans le champ concernés, UBIC et Média-lab, cellules de valorisation respectivement dédiées à l'ingénierie culturelle et au design.

Des partenariats existent entre l'Université Bordeaux Montaigne et d'autres EPESCT de formation :

- L'Institut d'Aménagement de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) entretient d'étroites relations avec l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP) : diplômes communs, démarches conjointes de recherche.
- Le département des arts et l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux mettent en place des workshops communs pour leurs étudiants.
- Ces partenariats s'enrichissent dans le cadre du Grand Huit, réseau des écoles d'art de Nouvelle-Aquitaine. Le Grand huit est partenaire du consortium
- Les enseignants-chercheurs en Design sont impliqués dans la restructuration des BTS en arts appliqués (DNMADE). Une convention lie l'université, le Rectorat et 8 lycées des 3 académies.

Pour autant, les établissements de formations restent trop isolés les uns des autres obligeant les apprenants à faire eux-mêmes le lien pour pallier ce manque de communication.

2.2) Des coopérations se mettent en place chaque année entre des formations (Masters pros principalement) et des acteurs socio-économiques du territoire :

- Autour de projets tuteurés qui mettent les étudiants en situation de travail collectif pour répondre à des commandes réelles et prestations de services formalisés.
- Autour des dispositifs d'apprentissage et de formation continue qui méritent d'être encore développés car trop insuffisants pour répondre à la demande comme en témoignent les OPCO Afdas et Unifformation.

2.3) Des initiatives autour de l'accompagnement des jeunes à la création d'activité existent mais manquent de visibilité, de structuration et de consolidation.

- La Fabrique artistique et culturelle POLA à Bordeaux développe Copola un programme d'accompagnement, d'une durée de 3 ans pour de jeunes structures associatives en phase de consolidation de leurs activités.
- 40% des personnes accompagnés par les incubateurs Economie Sociale et Solidaire (ATIS, IFAID...) relèvent du secteur culturel.

2.4) Le CMQ design, patrimoines et création artistique participe à la réflexion sur la mise en œuvre d'une Ecole régionale du patrimoine que souhaite mettre en place la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les acteurs académiques et professionnels du champ.

Les CMQ portés par le lycée de Felletin et par l'université Bordeaux Montaigne pourraient être au cœur de ce projet en déployant, notamment, des « territoires du patrimoine » (cf. *infra*) à l'échelle de la région.

Récapitulatif des parties prenantes :

- **Enseignement secondaire (listes établies par les Rectorats des académies de la Région)**
 - Enseignements artistiques en lycées
 - Enseignements des métiers d'art en lycées pro et lycées techniques
 - Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

- **Enseignement supérieur (listes établies par le Rectorat des académies de la Région)**
 - Licence Master Doctorat des filières arts & culture des universités
 - CPES CAAP
 - BTS
 - DNMADE (Ex BTS) en design
 - Licences professionnelles et masters spécialisés des filières professionnalisantes des universités
 - Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine

- **Ecoles d'art (avec possible représentation par le G8)**
 - Ecole européenne supérieure de l'image d'Angoulême / Poitiers
 - Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux EBABx
 - Ecole Supérieure d'art des Pyrénées
 - Ecole supérieure d'art du Pays basque (ESAPB)
 - Ecole supérieure d'art de Limoges

- **Ecole d'architecture et du paysage : ENSAP**

- **Ecoles relevant du domaine des arts vivants**
 - PESMD de Bordeaux

Il se construit en étroite relation avec :

- **le ministère de l'Éducation nationale (Rectorat)**
- **le Ministère de la culture / DRAC Nouvelle Aquitaine**
- **la Région Nouvelle-Aquitaine** (directions change de la culture, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'innovation sociale)

en **partenariat avec la DIRECCTE et Pôle emploi**

Il entretient des relations étroites avec les **opérateurs structurants du champ culturel**

- Agences culturelles du Conseil régional
- OPCO (AFDAS, Uniformation...) et représentants des branches (CPNE Audio-visuel et arts du spectacle)
- Réseaux professionnels (RIME, ASTRE, CIPAC,...)
- Acteurs de la formation professionnelle du champ (CONFER...)
- Syndicats (SYNDEAC...)
- Acteurs de l'ESS œuvrant dans le champ des arts et de la culture (Pola, ATIS, IFAID, OIM, Aquitaine Culture, Le Rocher de Palmer)...
- Acteurs fédérant les entreprises de la filière : clusters, French Tech...

Mécènes et partenaires :

- La Fondation Martell s'associera au Campus des métiers par sa double capacité à accueillir des formations et ateliers au sein de ses locaux à Cognac et à être partenaire financier.
- La fondation Fradin souhaite participer au Campus des métiers en accueillant des formations et en s'engageant dans un travail de coproductions autour des objets qui structure son action patrimoniale et culturelle.
- La Librairie Mollat souhaite s'engager au côté du Campus des métiers pour mettre en place des formations initiales et continues innovantes dans le champ de la médiation.
- D'autres discussions sont en cours avec des partenaires privés susceptibles d'apporter leur concours en mécénat au projet (CIVB, Fondation SNCF...).

3. Objectifs stratégiques et plans d'actions

3.1. Objectifs

Le CMQ vise à **structurer l'offre de formation** dans les filières économies créatives et à en renforcer le rayonnement national et international et l'ancrage territorial tout en répondant aux mutations économiques actuelles (notamment numérique, développements qualitatif et quantitatif du tourisme, etc).

Objectif 1 : Fédérer, coordonner les acteurs de la formation en Nouvelle-Aquitaine au sein d'un campus des métiers et des qualifications Patrimoines, Design et Créations Artistiques au sein d'un lieu physique incarné sur le Campus de Pessac de l'UBM dont les antennes se déclinent sur l'ensemble du territoire.

Objectif 2 : Identifier les nouveaux besoins, donner de la visibilité aux apprenants et les orienter. Le pôle orientation du campus a pour but d'offrir une visibilité sur des parcours de formation et mettre en évidence les passerelles au sein de la filière, partager les expertises en matière d'orientation entre les différents acteurs, mener un travail d'information privilégié en direction des lycéens et de leurs enseignants. Le CMQ assurera une veille partagée avec les professionnels pour faire évoluer les formations et améliorer l'insertion.

Objectif 3 : Structurer, développer et diversifier les compétences des apprenants (formation initiale et formation continue) : le pôle formation du campus vise à répondre aux besoins des apprenants pour entrer sur le marché du travail de la filière, à savoir, dispenser des compétences combinées (polyvalence, interprofessionnalité...) et transversales (entrepreneuriat, numérique, médiation).

Objectif 4 : Accompagner le développement économique et l'insertion des apprenants. La qualité et l'efficacité de l'insertion professionnelle des apprenants constitue un enjeu cardinal du CMQ. Le pôle Professionnalisation et incubation du CMQ a pour but de cartographier et de coordonner les dispositifs d'accompagnement existants. Il conçoit, expérimente et valide des outils partenariaux d'incubation dynamiques, évolutifs via une démarche d'amélioration continue. L'accompagnement des porteurs d'initiatives et de projets de création d'activité se fera via un incubateur, en relation avec les réseaux d'accompagnement de Nouvelle-Aquitaine, et les partenaires économiques territoriaux.

Objectif 5 : Suivre, évaluer, les dispositifs du CMQ et en mesurer les impacts sur le territoire Nouvelle-Aquitaine via à une plateforme coopérative d'observation-évaluation. Cette plateforme s'appuie sur les travaux de recherche menés par le Centre d'Innovation Sociétale Crisalidh sur « Innovation sociale et territoires » et par le laboratoire GREThA en économie théorique appliquée. Elle évalue, à chaque étape, la pertinence, l'efficacité et l'utilité des actions engagées par le CMQ. En plus d'être un outil, la plateforme permet de par son organisation et sa structuration de fédérer les acteurs autour des enjeux de l'observation-évaluation.

3.2. Plans d'actions

3.2.1. Pôle Orientation (Action 1)

S'appuyant sur l'expérience de l'Université Bordeaux Montaigne, et sur les initiatives existantes des établissements partenaires, le CMQ coordonne et développe, tout spécialement à l'attention des lycées du territoire, des journées de découverte et de rencontres (portail commun d'inscription individuelle sur des cours ouverts, accueil, rencontres des étudiants déjà en formation). Le dispositif veillera aux dates de vacances des différentes zones, aux disponibilités calendaires des apprenants, à la logistique d'hébergement et d'accueil.

Action n°1.1 : Cartographie numérique des formations

Il s'agit ici de constituer et mettre à disposition sur le portail numérique ne cartographie actualisée des formations, en lien avec les différents sites des établissements. L'information donnera également les conditions d'accès et les données d'insertion lorsqu'elles sont disponibles. Elle pointera les passerelles possibles, les événements partagés.

Cette cartographie doit pouvoir être accessible à partir de l'ENT lycéen « lycée connecté », piloté par la Région.
Pilote et contributeurs : gouvernance CMQ, SAIO rectorat de Région, service orientation de la Chambre de Métiers et de l'artisanat, réseaux internationaux partenaires

Territoire : région Nouvelle-Aquitaine

Calendrier : <N1–N3> cartographie des partenaires, <N4–N6> élargissement aux parties prenantes lorsqu'elles mènent des actions de formations et ouverture à l'international

Action n°1.2 : création de capsules vidéo métiers et de matériel d'exposition itinérant, focus métiers

Le matériau vidéo destiné à la fois au portail numérique du CMQ, aux supports numériques de CAP Métiers Nouvelle-Aquitaine et des rectorats contribue à une meilleure connaissance des métiers possibles, des orientations accessibles en Nouvelle-Aquitaine et à l'étranger. Le matériel itinérant est mis à disposition des établissements du secondaire et des CFA par CAP Métiers Nouvelle-Aquitaine. Il s'attache aux enjeux de représentation sociale des métiers ainsi qu'aux questions de genre.

Pilote et contributeurs : gouvernance CMQ, CAP Métiers Nouvelle-Aquitaine, services orientation des établissements d'enseignement supérieur, SAIO rectorat de Région, enseignement professionnel, CFA, service orientation de la Chambre des Métiers et de l'artisanat.

Territoire : région Nouvelle-Aquitaine

Calendrier : <N1–N3> création de 12 capsules vidéo métiers, et trois expositions « métiers du patrimoine », « métiers du design », « métiers de la création artistique », <N4–N6> itinérance des expositions et compléments de capsules vidéo, <N7–N10> création d'autres focus métiers et itinérance.

Territoire : région Nouvelle-Aquitaine

Action n°1.3 : coordination de journées de découverte et de rencontres

S'appuyant sur l'expérience de l'Université Bordeaux Montaigne, et sur les initiatives existantes des établissements partenaires, l'action coordonne et développe les journées d'immersion et de rencontres (portail commun d'inscription individuelle sur des cours ouverts, accueil, rencontres des étudiants déjà en formation). Le dispositif veillera aux disponibilités calendaires des apprenants (vacances), à la logistique d'hébergement et d'accueil.

Pilote et contributeurs : gouvernance CMQ, CAP Métiers Nouvelle-Aquitaine, rectorat de Région, enseignement professionnel, CROUS

Territoire : région Nouvelle-Aquitaine

Calendrier : <N1–N3> dispositif prenant en compte les partenaires de premier cercle, <N4–N6> élargissement aux CFA et lycées professionnels volontaires.

Action n°1.4 : organiser des conventions passerelles

A l'image de ce qui est en construction autour des DN MADE, le CMQ organisera la fluidité des parcours entre les différents lieux de formation : réorientation, reconnaissance mutuelle des diplômes, équivalences, sessions de VAE et de VAP. Il opérera des réformes structurelles quant au rapprochement des diplômes, aux compétences complémentaires, aux partages des modules d'enseignement.

Pilote et contributeurs : gouvernance CMQ, rectorat de Région, enseignement professionnel.

Territoire : région Nouvelle-Aquitaine

Calendrier : <N1>conventionnement licence design UBM / DN MADE, <N2–N10> mise en place de jurys partagés de VAE/VAP, commissions d'équivalence, mise en place d'équivalences en réorientation, conventionnements bilatéraux, diplômes co-habilités.

3.2.2. Pôle Formation (Action 2)

Action 2.1 : Créer de nouveaux modules de compétences stratégiques, sur des thèmes identifiés :

- **L'entrepreneuriat culturel**
 - créer des modules autonomes avec pédagogies innovantes en présentiel comme en virtuel (Mooc...) notamment au titre de la formation continue
 - intégrer des modules entrepreneuriat dans les formations existantes
- **La médiation** : même logique que pour l'entrepreneuriat.
- **le numérique**
 - Elaboration d'une offre mutualisée de formations à toute la gamme des principaux logiciels spécialisés dans le champ art & culture.
 - Développer des offres de niche
 - prise en main des outils et techniques de captation, montage, post-production et diffusion vidéo sur smartphone ou tablette (inspirée du « Mobile Journalism ») ;
 - modules spécifiques numérique appliqués à l'archéologie, au patrimoine, au livre numérique ...

Action 2.2 : Développer des chantiers-école sur des « territoires du patrimoine »

Ces chantiers-école associent étroitement des formations – du lycée pro au master – à des partenaires locaux, entreprises et collectivités, à la réalisation de projets mêlant conduite de projet et formation de terrain. Trois formes de chantiers sont priorisées

- « **territoires du patrimoine** » pour répondre à des enjeux territoriaux de valorisation patrimoniale. Co-définis avec des collectivités territoriales, ils s'organisent autour d'un établissement secondaire spécialisé, en créant des continuités avec le supérieur. Partenariats envisagés avec les lycées de Saintes, Felletin, Rochefort..., avec l'appui du réseau national Sites et Cités de France.
- « **territoires de l'art** » pour mêler expérimentation et formation sur des lieux d'art contemporains : partenariat envisagé avec le FRAC Limousin et avec la fédération ASTRE/CIPAC (cf. lettre de soutien).
- « **territoires de l'entreprise** » pour valoriser le transfert de compétences dans et par l'entreprise. Partenariats avec la librairie Mollat, la Fondation Fradin, la Fondation Martell, l'association des Grands crus.

Action 2.3 : créer des parcours de formation individualisés

Actuellement, la construction des parcours de formation est laissée à la seule initiative des apprenants, à leur connaissance des écosystèmes. Il s'agit ici de faciliter ces stratégies en partenariat avec les enseignants du secondaire, de proposer des événements et des outils croisés (cycles de conférences, mise à disposition de ressources numériques etc.), d'accompagner les charnières spécifiques (BTS/L3/Master), de soutenir les démarches individuelles sur des demandes de compétences croisées (formations au patrimoine, à l'aménagement, à l'urbanisme, aux sciences humaines etc.). Si des passerelles existent ou commencent à se développer de manière plus ou moins formelle, il s'agit de les développer :

Entre le secondaire et supérieur (bac -3/bac+3 ou +5)

- Un chantier prioritaire autour des filières du design pour améliorer la liaison entre les DNMADE et le supérieur (formation des enseignants du 2^{aire}, conférences, mise à disposition de ressources numériques)
- Un travail spécifique autour du passage BTS / L3

Entre les universités et les écoles,

- école d'architecture et université (formations au patrimoine, à l'aménagement...)
- écoles d'art / universités...

Action 2.4 Organiser des « Semaines immersion Campus des métiers »

Ces Semaines d'immersion, notamment organisées autour de la matériauthèque en préfiguration, poursuivront les mêmes objectifs de décloisonnement pédagogique en faisant travailler ensemble des publics différents issus :

- du secondaire et des CFA en permettant notamment aux plus éloignés de découvrir la vie d'un campus, bénéficier d'un encadrement universitaire, de travailler avec des publics du supérieur (stages patrimoines en liaison avec l'Ecole régionale du Patrimoine en préfiguration au Lycée de Felletin ; stages design - Lycée de la Souterraine et autres DNMADE en partenariat avec ADI, cf. lettre de soutien).
- du supérieur : pour que les étudiants de formations différentes (L3 ou masters architecture, communication, patrimoine, ingénierie etc.) acquièrent compétences transversales et culture de la polyvalence.
- en formation continue : modules destinés à faciliter les reprises d'étude ou l'acquisition de compétences par exemple à destination du Département de la Gironde (cf. lettre de soutien).

Action 2.5 Mettre en place des appels à projets internes au CMQ

L'objectif est de mener des expérimentations pédagogiques pour diversifier les modalités de formation et accompagner l'émergence de formations – diplômantes ou non – satisfaisant aux nouveaux besoins.

Action 2.6 Développer l'apprentissage dans des domaines stratégiques, par exemple :

- Master commissariat d'art, partenariat UBM / Ecole des Beaux-arts de Bordeaux
- Master dans les domaines du patrimoine et de l'architecture UBM / ENSAP en lien avec le service de l'inventaire CRNA et la CRMH / CRA du Min. de la Culture

3.2.3. Pôle Professionnalisation et Incubation (Action 3)

Il s'agira de développer l'esprit entrepreneurial chez les porteurs de projet art et culture, de créer un dialogue fructueux entre logiques artistique et de marché, et d'accompagner les projets d'utilité sociale et culturelle. Pour cela le pôle favorisera la perméabilité entre les acteurs de la formation et de la recherche, les acteurs de l'accompagnement et les opérateurs du secteur économique dit « classique ». En lien avec les incubateurs existants, nous accompagnerons concrètement les porteurs d'initiatives issus de différentes formations de la filière des économies créatives. France Active participera à l'ingénierie et aux financements des dispositifs (cf. lettre de soutien).

Description des actions du pôle :

Action 3.1: Cartographier, coordonner les structures d'aide, d'accompagnement et d'incubation existantes.

Le diagnostic a confirmé la présence de nombreux dispositifs d'aide ou d'accompagnement portés par des tutelles institutionnelles (Pôle emploi), les branches professionnelles (AFDAS, Uniformation), territoriales (DLA, IDDAC, IFAID), structures culturelles (Le Rocher de Palmer), associatives (POLA), groupements d'employeurs, incubateurs existants (ATIS, OIM etc.) (cf. lettres de soutien). Actuellement, aucune instance ne réunit visibilité et coordination entre ces différents acteurs. C'est l'un des objectifs du pôle.

Pilote et contributeurs : gouvernance CMQ, branches professionnelles, partenaires associés au chantier diagnostic

Calendrier : <N1–N3>, recension de l'existant, mise en ligne de cette cartographie, création d'une instance de dialogue, <N4–N10>, chantier de coordination et réévaluation de l'existant.

Territoire : région Nouvelle-Aquitaine

Action 3.2: Accompagner les porteurs de projet au sein d'un espace physique et numérique sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les structures locales.

L'incubateur accompagne à la fois les porteurs de projet (incubateur sur site) mais vise également à s'appuyer sur les réseaux partenaires afin de poursuivre l'incubation au plus près des structures professionnelles existantes. Il s'appuie encore sur le réseau des PEPITE en Nouvelle-Aquitaine. Il entretiendra des liens privilégiés avec l'incubateur du patrimoine du centre des monuments nationaux (cf. lettre de soutien du CMN). Un volet numérique (cf. modules entrepreneuriat du pôle formation) facilite cette accessibilité sur tout le territoire.

Pilote et contributeurs : gouvernance CMQ, branches professionnelles, partenaires déjà associés au chantier diagnostic, réseau PEPITE et les trois structures régionales.

Calendrier : <N1–N3> accompagnement de 6 projets individuels ou collectifs/an, <N4–N10> jusqu'à 15 projets/an.

Territoire : région Nouvelle-Aquitaine

N.B. : **L'incubateur sera hébergé dans les espaces de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine** dans l'attente de la construction du bâtiment dédié au CMQ (demande d'inscription au CPER)

Action 3.3: Concevoir un réseau d'antennes du CMQ sur le territoire NA avec permanence du chargé d'accompagnement

Un partenariat avec la coopérative des tiers-lieux permet d'accueillir des sessions délocalisées de formation et d'accompagnement des porteurs de projet au plus près des territoires lorsque c'est nécessaire.

Pilote et contributeurs : gouvernance CMQ, coopérative des Tiers-Lieux (cf. lettre de soutien).

Calendrier : le déploiement se fera selon la nature des projets incubés.

Le pôle s'appuie sur des initiatives et des incubateurs existants, régionaux ou nationaux.

Publics cibles/filière pilote :

- Porteurs de projet étudiants en FI durant leur parcours jusqu'à à Diplôme +2, ou en FC (reprise d'étude en rapport avec le projet de création)
- Issus d'un établissement membre du CMQ,
- Sur des projets individuels ou collectifs de création, en lien avec les thématiques du CMQ

Seraient accompagnés par l'incubateur 10 à 30 porteurs de projets, avec en 1^{ère} année une dizaine de porteurs. Ceux-ci peuvent être issus de l'ensemble des filières couvertes par le campus et de tous les niveaux de formation (du CAP au Doctorat) visant mixité des publics et complémentarité des compétences au service d'un projet pro.

3.2.4. Objets transverses (Action 4)

Action 4.1 Projet de **matériauthèque**

Les filières sur lesquelles ouvrent les formations associées au CMQ se caractérisent par un rapport à la matière : architecture et paysage, urbanisme et aménagement, arts plastiques et design, artisanat d'art, patrimoine et sciences archéologiques. Une **matériauthèque** est donc aujourd'hui un outil fondamental pour tous les métiers de la conception, de la construction, de la restauration et de la création. Elle le sera d'autant plus qu'elle développera une spécificité autour des **matériaux recyclés et de seconde vie** qui représentent un enjeu cardinal pour ces filières. Elle sera un outil stratégique de mise en œuvre des politiques de la Nouvelle-Aquitaine en matière d'économie et de développement durable (valorisation des ressources, des savoir-faire et des filières locales, bois en particulier, économie circulaire et écologie industrielle).

Cet outil de formation initiale et continue peut constituer un carrefour d'échange entre enseignants, apprenants et professionnels. La **matériauthèque** du CMQ permettrait également de coordonner, fédérer et compléter dans leurs missions les **matériauthèques** souvent partielles du territoire néo-aquitain (ENSAP, documentation des lycées professionnels et technologiques, des CFA, des autres CMQ etc.). Elle constituerait **l'une des incarnations du CMQ**, dans des locaux partagés avec l'incubateur. Elle a vocation à s'inscrire dans les réseaux internationaux des **matériauthèques** (réseau ArchiRes, partenariats plus ciblés et dans le cadre de l'Euro-Région avec celle de Bilbao).

Dans l'attente de la construction de la **matériauthèque** – qui fait l'objet d'une demande d'inscription au CPER-, des démarches prototypes seront mises en œuvre autour de la **matériauthèque** de l'école d'architecture.

Enjeux et fonctions :

- Lieu de documentation et d'archivage des matériaux traditionnels du patrimoine mais aussi des matériaux nouveaux/innovants soit issus des recherches industrielles et biotechnologies, soit recyclés.
- Lieu de rencontres, de pédagogie croisée et d'expérimentation appliquée entre professionnels de la recherche, intervenants spécialistes des métiers du patrimoine, étudiants, lycéens et apprentis.
- Point de coordination de séminaires-ateliers découverte des matériaux et des techniques des matériaux du patrimoine en lien avec les CFA ou les lycées professionnels
- Lieu de recherche sur les aspects techniques et sur les transformations des usages liés, notamment, à la problématique des matériaux recyclés. Possibilité de partenariat public/privé (cf. lettre de soutien USUS).

Action 4.2 Campus numérique

Mise en place d'un « campus numérique » destiné à informer les lycéens qui soit l'une des entrées du CMQ conçu comme un guichet et production d'une cartographie exhaustive des formations dans le champ des arts, de la culture et des économies créatives (FI/FC/apprentissage).

3.3. Développement et visibilité à l'international

Grâce au CMQ, les membres du consortium s'engagent à contribuer aux objectifs de **modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur** en relevant la qualité des formations grâce à la mobilité et à la coopération transnationales et ce via 3 types d'actions :

- 1) Organisation de la mobilité des étudiants et des personnels en vue de réaliser un séjour à des fins d'études ou de stages pour les étudiants, une mission d'enseignement pour les enseignants et les professionnels invités du secteur de l'entreprise
- 2) Demande d'accréditation de consortium Erasmus + (KA1) pour porter des projets de mobilité professionnalisante des apprenants (FI et FC). Notons que l'Université Bordeaux Montaigne a participé à la construction d'un partenariat d'universités françaises pour le projet European Universities for the EU (EU4EU). L'expertise développée grâce à ce projet pourra donc servir à la mise en place d'un consortium similaire (KA108) articulé autour des métiers et qualification en Arts, Design et Patrimoine.
- 3) Sensibilisation aux valeurs et projets européens pour répondre à deux AAP financés par la C.E. et notamment dans le cadre des Alliances de la connaissance ou du programme Europe créative (promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel européen)

4. Identité du campus

4.1. Lieu(x) d'incarnation physique

Le « **campus des métiers et des qualifications** » Patrimoines, Design et création artistique, coordonné par l'Université Bordeaux Montaigne en collaboration avec un consortium et des parties prenantes, s'établit **au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine**. Situé au carrefour des partenaires académiques et professionnels, Il s'efforce de trouver un équilibre entre, d'une part, une **incarnation** dans des lieux où seront délivrées des compétences dans les meilleures conditions et où pourront se croiser les apprenants et le monde professionnel et d'autre part une **logique d'aménagement du territoire** qui permette au plus grand nombre d'accéder aux formations labellisées CMQ.

Le CMQ **s'incarnera physiquement sur le campus de Pessac** avec un bâtiment hébergeant : les bureaux administratifs, des espaces pédagogiques, l'incubateur, la matériauthèque (décrits en section 2.1 ci-bas). Cette centralité est complétée par une présence en **différents lieux du territoire néo-aquitain** : soit de manière pérenne dans les lycées partenaires avec un lien prioritaire avec les lycées têtes de pont des autres CMQ (Felletin et La Souterraine), soit sur des territoires de projets (cf. dispositifs de chantiers écoles). Le Campus des métiers développera également une **plateforme numérique** qui assurera les missions essentielles d'information, de communication, de veille en étroite relation avec Cap métiers, de mise en réseau et partage de ressources.

4.2. Outils et moyens permettant l'expression de l'identité du campus

La construction d'une identité forte du campus fera partie du travail de la gouvernance.

Outils et canaux de communications :

- Campus numérique : portail sur le contenu et activité du CMQ
 - Construction d'outils mobiles, capsules vidéos à destination des publics cibles du CMQ
 - Carte des formations (avec création des passerelles)
 - Cartographie et tuilage des dispositifs d'accompagnement en NA
 - Une *plateforme des logiciels arts, culture et numérique*
- La matériauthèque : participe à l'incarnation physique d'un lieu « totem » pour le campus
- La présence sur les salons
- Les semaines d'immersion pour les lycéens et les semaines d'immersion campus (public mixte)
- La communication via les réseaux d'alumni

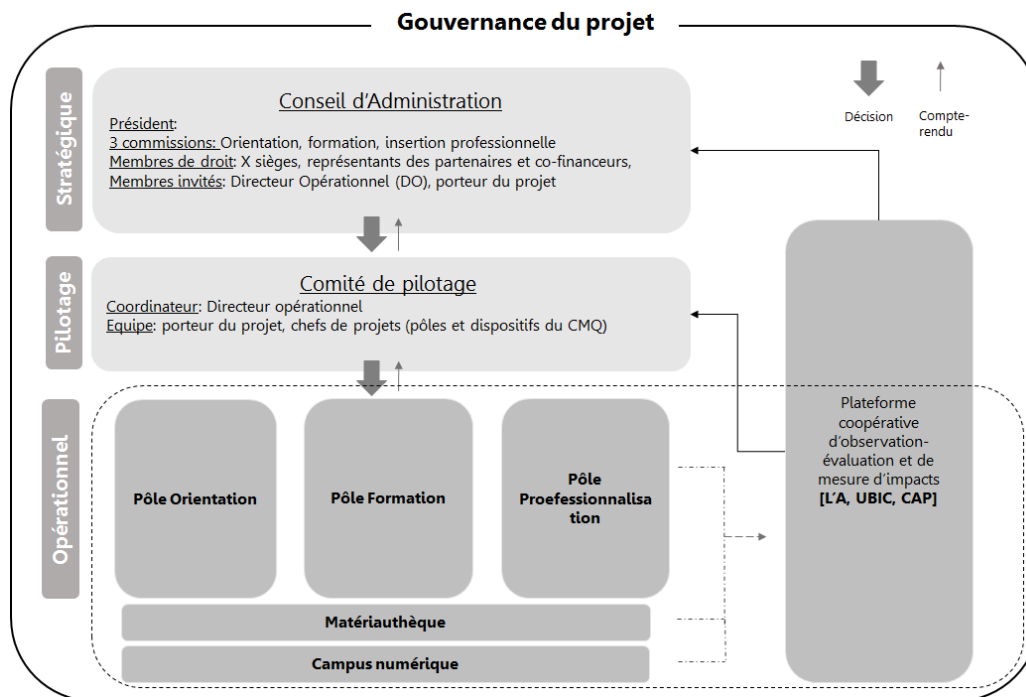
5. Gouvernance

5.1. Une gouvernance régionale spécifique

Un comité d'orientation stratégique des campus de la région est constitué. Ce comité est composé du recteur d'académie ou de son représentant, du président du conseil régional ou de son représentant, d'un représentant des filières économiques concernées, du chef de l'établissement support (ou du représentant de la structure juridique porteuse, le cas échéant) et du directeur opérationnel de chaque campus. Il se réunit une fois par an.

5.2. Un pilotage opérationnel du campus

Une structure de portage sera formée au sein de laquelle les différents partenaires, co-financeurs et parties prenantes seront représentés. Cette structure – qui pourrait prendre une forme associative – aura pour objet de mener à bien les grandes missions définies pour le CMQ, réceptionner les différentes sources de financement et les allouer aux actions définies dans le projet, recruter l'équipe nécessaire au pilotage et à l'accomplissement des actions. La structure de gouvernance, ainsi que la démarche envisagée pour mener à bien le projet et atteindre les objectifs, est présentée ci-dessous.



Une **structure sous forme d'association sera constituée** (ceci sera confirmé par une expertise juridique lors de la phase de conventionnement et avant le démarrage du projet lors de la construction d'un accord de consortium).

Le **Conseil d'administration (CA)** est en charge de définir les orientations stratégiques, d'examiner et de valider les objectifs proposés par le comité de pilotage opérationnel, à partir des bilans d'activité et des rapports d'évaluation réalisés régulièrement. Il établit et valide le budget, et réalise un compte rendu de son activité. Sa présidence est assurée par une personnalité du monde professionnel. Il est composé d'un nombre de sièges (à définir lors dans l'accord de consortium et lors de l'établissement des statuts de la structure de portage) qui seront répartis entre les différents groupes de partenaires et financeurs (les représentants des partenaires du CMQ, les représentants des co-financeurs et des acteurs publics ; recteurs d'académie ou de leur représentant, du président du conseil régional ou de son représentant) du CMQ afin d'assurer une représentation et un pouvoir de décision communs. 3 commissions : Orientation, Formation, et Insertion professionnelle seront organisées au sein du CA.

Le responsable du projet et le directeur opérationnel sont des invités permanents. Le CA se réunit au minimum une fois par an.

Le **Comité de pilotage du projet (COPI)** est en charge de la mise en œuvre des dispositifs et actions du projet CMQ. Il assure l'impulsion, l'animation, la coordination et le suivi des actions, le lien avec les différents pilotes des actions. Le comité de pilotage prend les décisions de gestion au jour le jour du projet qui garantissent l'efficacité des outils et moyens mis en œuvre. Il établit le rapport d'avancement annuel global du projet présenté au CA et les rapports nécessaires requis par l'opérateur du financement PIA (CDC). Il suit les indicateurs d'avancement et met en place les actions correctives nécessaires.

Des **Comités opérationnels** seront mis en place avec pour mission d'assurer la mise en œuvre des 3 pôles du projet. Ils se réunissent autant que nécessaire.

6. Une démarche qualité effective

Le CMQ met en œuvre un dispositif d'auto-évaluation dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue objectivée : une **plateforme coopérative d'observation-évaluation et de mesures d'impacts** pour une aide au pilotage et à la décision.

Cette démarche participative est conçue dans l'esprit de la **déclaration de Montréal sur l'évaluation et la mesure d'impact social** du 9 avril 2019 par des organisations de l'économie sociale et des chercheurs du Québec.

Sa mise en œuvre s'appuie sur les compétences du Centre d'Innovation Sociétale Crisalidh dédié aux dynamiques territoriales d'innovation sociale et les recherches du GREThA, UMR dédiée aux sciences économiques.

Pour être en capacité d'évaluer, à chaque étape, la pertinence, l'efficacité et l'utilité des actions engagées par le CMQ, elle devra au préalable avoir été co-construite avec toutes les parties-prenantes. Son caractère participatif lui permettra d'être attentive aux processus autant qu'aux résultats et d'intégrer dans son analyse les phénomènes d'apprentissage collectif nécessaires à la réussite d'un dispositif partenarial innovant tel que le CMQ. Ainsi conçue, l'observation-évaluation fédérera les acteurs mobilisés par le CMQ, consolidant son caractère réticulaire.

Les objectifs de la plateforme

- Mettre en place une méthodologie d'observation-évaluation coopérative, associant les partenaires et parties-prenantes du Campus, permettant de mutualiser et capitaliser les ressources et les bonnes pratiques ;
- Recueillir, centraliser et harmoniser les données disponibles sur le territoire de la filière économies créatives ;
- Construire des protocoles d'observation-évaluation pour les segments nécessitant une meilleure connaissance par la donnée (notamment design et patrimoine) ;
- Traiter, analyser et restituer la connaissance produite aux instances décisionnaires du campus et aux acteurs concernés ;
- Faciliter le pilotage et permettre des prises de décisions objectivement éclairées.
- Nourrir le rapport annuel de suivi sur l'état d'avancement du projet transmis à l'Opérateur

La plateforme est pilotée par :

Le Centre d'Innovation Sociétale UBIC du programme IdEx Bordeaux, engagé sur le champ « culture, économies créatives et territoires » à l'interface du milieu universitaire et du milieu socio-économique.

En partenariat étroit avec :

- L'Agence Régionale L'A : spécialisée depuis 15 ans dans l'observation des arts et de la culture et plus largement des financements et politiques publiques de la culture.
- La Cellule d'Aide au Pilotage (CAP) via l'ODE (Observatoire des Etudiants) de l'Université Bordeaux Montaigne.

Elle associe des acteurs privilégiés de l'observation-évaluation, bénéficiant de données à recouper : l'ensemble des établissements associés au campus, le Rectorat, la DIRECCTE, la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, l'INSEE, l'Afdas, Pôle emploi spectacle.

Les productions de la plateforme

La plateforme prend appui sur un **outil numérique partagé** (possiblement intégré au portail numérique du Campus) qu'il s'agira de co-construire dans un souci d'interopérabilité des données.

Elle déploie l'observation-évaluation sur 3 axes complémentaires, observés et évalués au prisme des objectifs généraux du Campus (voir supra). Pour chaque axe une méthode et des protocoles spécifiques sont co-construits avec les partenaires de la plateforme permettant de traiter à la fois la dimension quantitative et qualitative.

- **Axe 1 : Les apprenants et enseignants-chercheurs**
- **Axe 2 : L'écosystème de la filière des économies créatives**
- **Axe 3 : Le modèle du Campus des métiers**

Mesure des impacts

Les 3 axes recoupés permettront de mesurer les impacts et de vérifier leur adéquation aux attentes, notamment pour les impacts économique, territorial-environnemental, social, pédagogique, et organisationnel.